VINISTORIA



Envoi de DAE sur GAMM@ via DTI+

Avec la mise en place de la version 2 de GAMM@ sur le portail Pro-Douanes au 1^{er} avril 2010 il est maintenant possible de télécharger les documents d'accompagnement des produits alcoolisés soumis à accises pour la livraison de vos clients

Deux modes de téléchargement sont possibles :

- le mode DTI+ qui consiste à télécharger en étant connecté au portai des douanes un fichier XML représentant le document d'accompagnement
- le mode EDI qui utilise une connexion sécurisé et réalise des échanges de manières automatisée

Cette documentation vous décrit la mise en œuvre et l'utilisation dans Vinistoria de la fonction d'export des DCA de livraison des clients en mode DTI+.

La fonction DTI+ de Vinistoria ne concerne pour l'instant que l'émission de document d'accompagnement de type DCA.

Une prochaine version vous permettra de gérer l'émission de DSAC.

Préalable Important

Avant toute mise en œuvre des fonctions DTI+ de Vinistoria il est indispensable que les utilisateurs ayant la tâche de télécharger et valider les DAE sur le portail GAMM@ soient formés à son utilisation.

En effet, il est nécessaire de savoir saisir ou compléter un DAE sur le portail GAMM@ avant de réaliser toute opération d'import via Vinistoria.

De plus, la connaissance des procédures de secours, en cas d'indisponibilité du portail par exemple, est indispensable.

Cette formation est dispensée par les organismes professionnels agréés par les douanes dont la liste est accessible sur le site ProDouane, rubrique GAMMA.

Liste des points à réaliser avant l'émission des DAE via Vinistoria :

- 1) Avoir suivi une formation GAMM@ par un centre agréé
- 2) Avoir fait sa demande d'adhésion à la téléprocédure GAMM@ (formulaire à télécharger sur le site ProDouane)
- 3) Vérifier la cohérence des numéros d'accise des opérateurs pour lesquels des DAE seront émis (rubrique Accise de la fiche client de Vinistoria, Rubrique « Info Accises » sur le portail ProDouane)
- 4) Avoir réalisé des tests de saisie manuelle sur le portail GAMM@ afin d'être familiarisé avec cet outil

Paramétrages initiaux

Les paramètres nécessaires pour la mise en œuvre de l'export vers Pro-Douanes en mode DTI+ sont à réaliser à plusieurs niveaux de l'application, les exigences de restitution de données étant plus rigoureuses dans ce cadre.

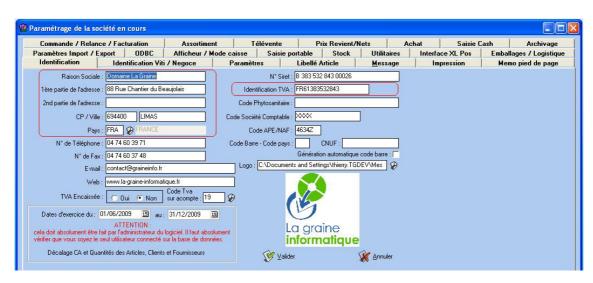
Bon nombre de données qui doivent être positionnées sur un DAE (Document d'Accompagnement Electronique) sont régies sous forme de tables de références fournies par les douanes. Ces tables sont fournies en standard dans Vinistoria et feront l'objet des évolutions que les services douaniers nous indiqueront.

De ce fait, bon nombre de paramétrages complémentaires devront être réalisés dans Vinistoria pour répondre à ces exigences.

Paramétrages société

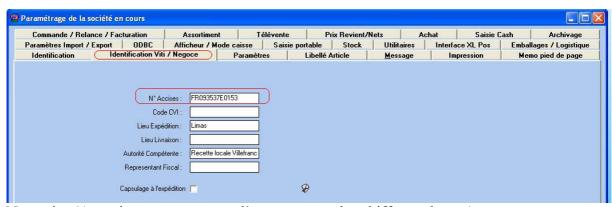
Les zones nécessaires pour l'établissement de DAE importables en mode DTI+ sont les suivantes :

Onglet « Identification »



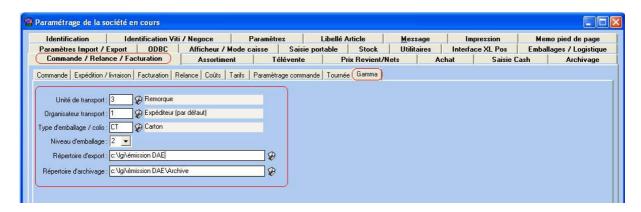
Raison sociale et adresse complète de la société Identification TVA (Attention, ne pas mettre d'espaces entre les chiffres et lettres)

Onglet « Identification Viti / Négoce »



No accise (Attention, ne pas mettre d'espaces entre les chiffres et lettres)

Onglet « Commande / Relance / Facturation », sous-onglet « Gamma »



Cet onglet permet de définir les principaux paramètres généraux pour l'export de DAE au format XML.

UNITE DE TRANSPORT

Cette information est obligatoire sur le DAE et doit faire partie de la liste des valeurs suivantes :

Code	Libelle CE	Libelle FR
1	Container	Conteneur
2	Vehicle	Véhicule
3	Trailer	Remorque

Cette information peut être variable d'une client à l'autre, voire d'une commande à l'autre pour un même client. Il s'agit ici d'indiquer une valeur par défaut qui sera prise en compte sur les adresses de livraison des clients à leur création.

La valeur indiquée pourra être changée pour chaque client et pour chaque commande.

ORGANISATEUR TRANSPORT

Cette information est obligatoire sur le DAE et doit faire partie de la liste des valeurs suivantes :

Code	Libelle CE	Libelle FR
1	Consignor	Expéditeur (par défaut)
2	Consignee	Destinataire
3	Owner of goods	Propriétaire des marchandises

Cette information peut être variable d'une client à l'autre, voire d'une commande à l'autre pour un même client. Il s'agit ici d'indiquer une valeur par défaut qui sera prise en compte sur les adresses de livraison des clients à leur création.

La valeur indiquée pourra être changée pour chaque client et pour chaque commande.

TYPE D'EMBALLAGES/COLIS

La notion de type d'emballage/colis est une information obligatoire sur chaque ligne de produit livré avec un DAE.

La tables des valeurs fournies avec Vinistoria correspond à une sélection de valeurs possibles définies par les douanes.

La valeur saisie à ce niveau permet de transmettre dans le DAE un type d'emballage/colis par défaut si celui-ci n'est pas renseigné dans l'emballage article (nous traiterons de ce point infra).

NIVEAU D'EMBALLAGE

Cette information permet de définir le niveau d'emballage à prendre en considération pour la transmission dans le DAE (voir documentation « Gestion des emballages »). Pour rappel, le niveau 1 correspond à l'emballage final (palette, box, etc...), le niveau 2 correspond souvent à l'emballage article, à savoir le carton, la caisse, etc...

Indiquer ici la valeur de 1 à 5 correspondant au paramétrage des emballages dans votre cas.

REPERTOIRE D'EXPORT

Il s'agit du nom de répertoire où seront stockés les fichiers DAE. C'est à partir de ce répertoire que vous ferez un téléchargement en mode DTI+ de votre DAE lorsque vous serez connecté au portail ProDouanes.

REPERTOIRE D'ARCHIVAGE

Nom du répertoire servant à archiver les fichiers DAE qui ont été intégrés au portail ProDouanes.

Paramétrages fichiers de base

Fichier client

Les modification apportées au niveau du fichier client ont toutes eu lieu au niveau de l'adresse de livraison, cette partie du client étant celle directement impactée par la génération d'un DAE.

Du fait du nombre important de rubriques ajoutées, cette fenêtre a été profondément remaniée à l'aide d'onglets organisant les informations par catégorie.

Sur la fiche client elle-même, le **numéro d'accise** du client doit être renseigné (sans espaces entre les chiffres et lettres le composant) et avoir été au préalable vérifié sur le portail **ProDouane** comme étant un numéro d'accise valide.

Sans cette opération de vérification des numéros d'accise des clients, votre DAE pourra être rejeté par le portail Gamm@.

Détail des informations des adresses de livraisons :

ONGLET « TRANSPORT »

N° client : 12386 Ø SOCIETE SDPC	LE RESPONSABLE	H 4 P H			
N° ordre : 2 Par défaut : ▼ Nombre de répons	ses: 2 N1 adresse: 48784	Adresse MultiClients			
Nom 1 : SOCIETE SDPC	Téléphone :				
Nom 2:	Portable :				
Adresse (1): 1 rue des Loyettes	Fax:				
Adresse (2):	Mail :				
CP / Ville: 92300 🏚 LEVALLOIS PERRET	Pays: FRA 🏖 FRANCE				
Transport Contraintes de livraison Général					
Zone Exp. : PA 🏈 PARIS	Ordre tournée :				
Incoterm:	Type Transport:				
Transporteur: MOR 🍪 MORIN TRANSPORT	Lieu Liv. UE : 💮 🤪				
Durée Transport :	Unité de transport : 🄀 🤣				
Format : DXX ou HXX, avec XX un nombre	Organisateur de transport : 💮 🤣				
	Type de garant : 🄀 🤣				

Les zones utilisées pour la génération d'un DAE sont les suivantes : **Nom 1 et 2** : information obligatoire (au moins un des deux)

Adresse complète du destinataire : information obligatoire

Pays : information obligatoire

Type de transport : information obligatoire à renseigner d'après la liste fournie **Transporteur** : non obligatoire, voir comment renseigner la fiche transporteur si

celui-ci est indiqué pour la livraison

Unité de transport : cette information obligatoire peut être récupérée par défaut à l'aide du

paramétrage société évoqué dans le chapitre précédent

Durée de transport : indiquer ici la durée au format DXX pour un nombre de jours ou

HXX pour un nombre d'heures (exemple : H12 pour 12 heures). Attention, la durée spécifiée doit être cohérente avec la législation en vigueur sinon le DAE sera rejeté par le portail ProDouanes

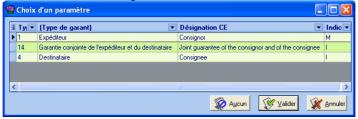
Organisateur de transport : cette information obligatoire peut être récupérée par défaut à

Type de garant

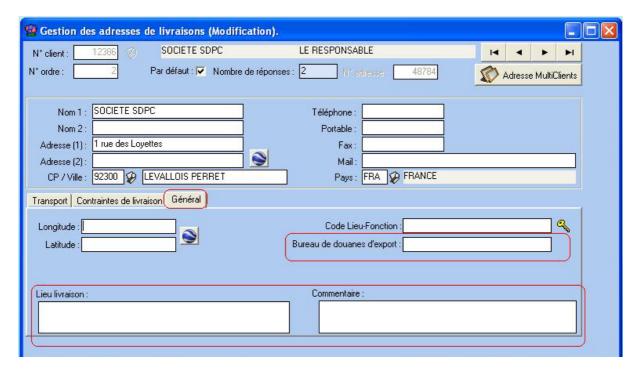
l'aide du paramétrage société évoqué dans le chapitre précédent

: spécifier qui est le garant lors des livraisons pour ce client parmis les

valeurs actuelles possibles



ONGLET « GENERAL »



Les zones utilisées pour la génération d'un DAE sont les suivantes :

Bureau de douanes d'export : indiquer ici le numéro d'accise du bureau de douane d'export

habituel si le client est un client export (hors Union Européenne).

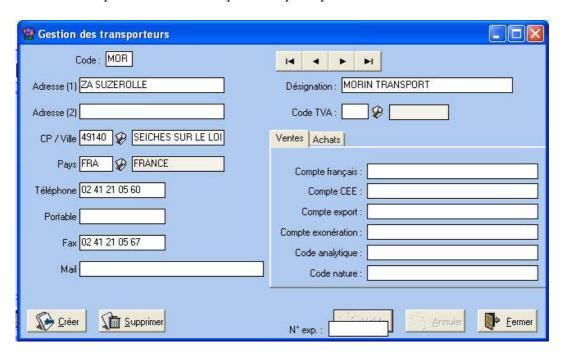
Lieu livraison : Spécification d'un lieu de livraison différent de l'adresse.

Commentaires : commentaires à faire figurer sur le document

Fichier transporteur

Le fichier transporteur est accessibles dans le menu « Paramètres », « Codes et libellés », onglet « Clients », sous-onglet « Complément livraison ».

La fiche transporteur doit être la plus complète possible avec son nom et l'adresse détaillée.



Fichier article

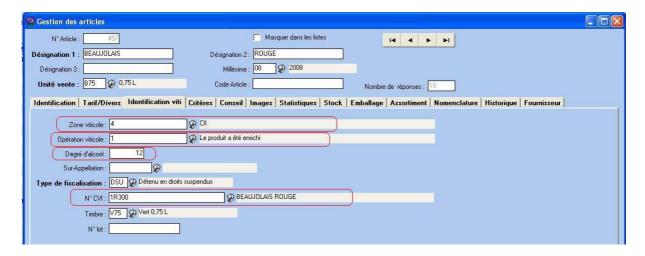
Sur le fichier article, les informations importantes pour la génération du DAE son essentiellement situées sur les onglets suivants :

ONGLET « IDENTIFICATION »

Si l'article est un vin d'un pays d'origine autre que la France, indiquer obligatoirement le pays d'origine dans la zone correspondante.

D'une manière générale, le mieux est de toujours renseigner cette rubrique.

ONGLET « IDENTIFICATION VITI »



Zone viticole : cette rubrique doit être maintenant renseignée sur les vins à l'aide

d'une des valeurs possibles obtenues grâce à la loupe

Opération vinicole: cette rubrique doit être maintenant renseignée sur les vins à l'aide

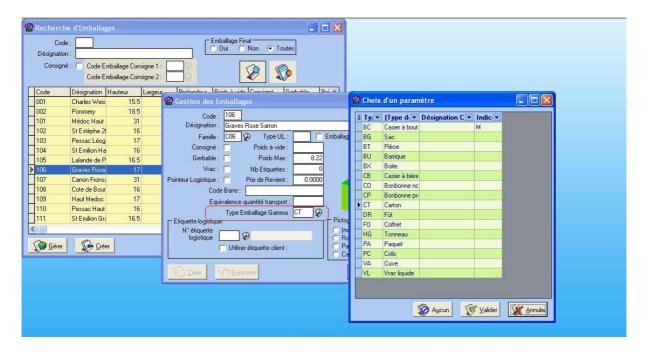
d'une des valeurs possibles obtenues grâce à la loupe

Degré d'alcool : obligatoire pour les produits intermédiaires, VDL, alcools divers

N° CVI : obligatoire et compatible avec le type de produit

Fichier emballages

Sur le fichier des emballages, une rubrique a été ajoutée afin de gérer le « Type Emballage Gamma » nécessaire dans l'indication des emballages normalisés pour le DAE :



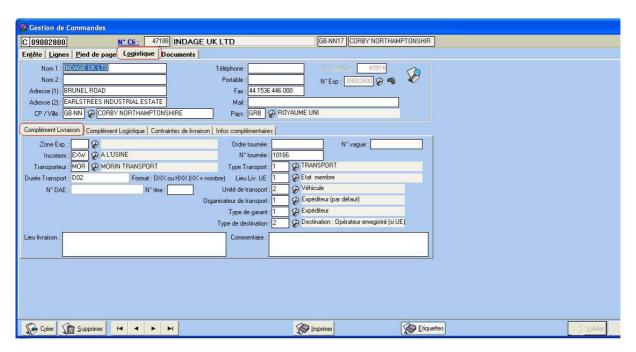
Si cette rubrique n'est pas renseignée sur l'emballage utilisé pour la livraison de l'article, le programme prend en compte le type d'emballage spécifié sur la fiche société.

Saisie des commandes

Lors de la saisie de commande, de nombreuses nouvelles rubriques sont gérées au niveau de l'onglet « Logistique », ce qui a nécessité la réorganisation de ces informations.

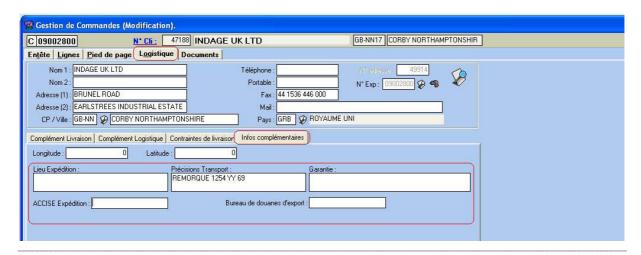
Certaines de ces rubriques ont déjà été évoquées en paramétrage société ou sur les adresses de livraison, leur valeur découlant des règles déjà décrites, issues de l'adresse de livraison client choisie ou par défaut à partir de la fiche société.

Toutes ces données sont modifiables sur la commande elle-même afin de pouvoir les adapter lors d'une livraison différente des usages par défaut.



A noter, la rubrique « **Type de destination** » qui est déduite de la nature TVA de la commande mais qui peut être modifiée sur la base de la liste fournie.

On retrouve aussi sur l'onglet « Infos complémentaires », certaines données importantes pour l'émission du DAE :



La rubrique « Bureau de douanes d'export » est héritée de l'adresse de livraison client mais peut être modifiée librement. Elle n'est utile qu'en cas de livraison hors de l'Union Européenne.

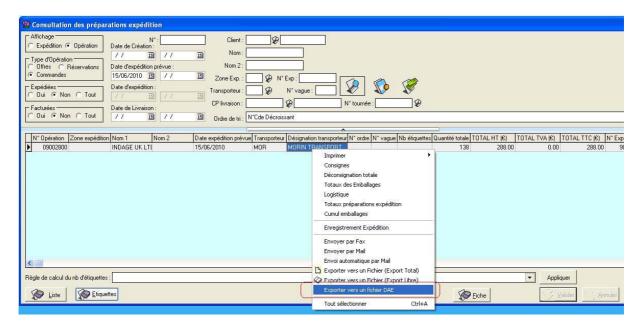
Attention toutefois à renseigner une valeur valide, dans le cas contraire, le DAE pourrait être refusé à l'import sur le portail ProDouanes.

Génération du DAE

A partie des fenêtre de « Saisie des préparations expédition » ou de « Consultation des préparations expédition », sélectionner les commandes pour lesquelles doivent être générés les DAE.

Remarque : dans cette première version, seules les commandes livrées sous DCA (type titre « DC1 » donneront lieu à la génération d'un DAE. Si d'autres commandes sélectionnées sont de type DSAC, « DS1 » ou « DS2 », aucun fichier ne sera généré pour celles-ci.

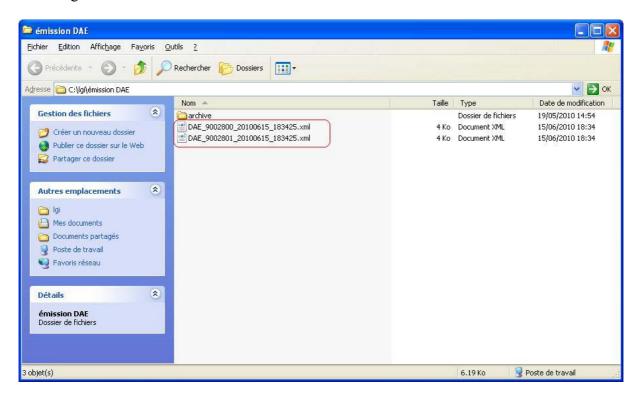
Une fois la sélection réalisée, utiliser le clic-droit sur la liste des commandes pour afficher le menu contextuel et choisir l'option « **Exporter vers un fichier DAE** ».



Une fois l'export réalisé, le message suivant est affiché :



en répondant « OUI », vous obtenez la fenêtre d'exploration Windows suivante contenant les fichiers générés :



Les fichiers sont nommés selon le mode DAE_CCCCCCCC_AAAAMMJJ_HHMMSS.xml où :

- CCCCCCCC est le numéro de commande exporté
- AAAAMMJJ est la date d'export sous forme Année, Mois, Jour
- HHMMSS est l'heure d'export sous forme Heure, Minute, Seconde

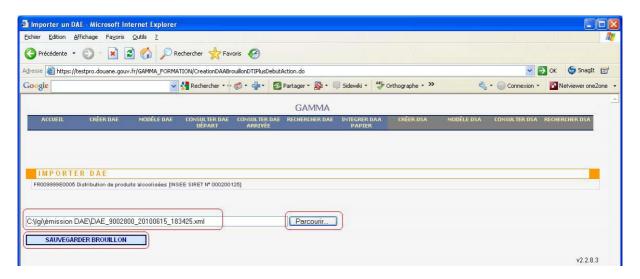
Importation sur le portail des douanes

Se connecter sur le portail des douanes ProDouanes et s'identifier afin d'accéder au portail GAMM@.

Utiliser ensuite la fonction d'importation :



Cliquer ensuite sur le bouton « Parcourir » afin d'aller chercher le fichier XML souhaité dans le répertoire de génération de Vinistoria.



Cliquer ensuite sur le bouton « SAUVEGARDER BROUILLON ».

En cas d'anomalies sur le document, le portail affiche la liste des erreurs correspondant aux zones mal renseignées :



Corriger ces informations dans Vinistoria, ré-exporter le DAE à partir de Vinistoria et refaire l'importation.

Lorsque l'import s'est bien déroulé, il est possible de consulter le brouillon importé :

